



<http://atscaf69gene.e-monsite.com/>

## Réunion du 08 juin 2021

### du club Généatscaf

### Compte-rendu

#### Introduction

La réunion a eu lieu dans la salle « habituelle » S88 du sous-sol de la Cité Administrative de la Part-Dieu.

**Etaient présents** -dans l'ordre alphabétique des prénoms- : Danielle, Gérard, Guy, Jacqueline, Jean-Luc, Jean-Marie, Laurent, Nicole et Bernard votre serviteur.

Etaient **excusés** : Bruno, Catherine, Christian et Jean-Marc.

#### I/ Impression des arbres généalogiques

Guy est revenu de ses terres ardéchoises. Il peut donc nous développer de vive voix le message qu'il nous a fait passer par voie électronique.

On se souvient que l'imprimeur qui était le prestataire de Généanet pour imprimer les arbres de ses membres a cessé son activité.

Imprimer son arbre sur un support papier est pourtant souvent apprécié des généalogistes car la présentation est plus belle et claire qu'un arbre sur ordinateur. Cela permet également de montrer notre travail à nos proches, voire de faire des cadeaux à sa famille.

Ceux qui voulaient imprimer leur arbre déposé sur Généanet se retrouvaient donc un peu orphelins.

Guy nous propose une solution. Il a trouvé à Saint-Etienne-de-Fontbellon (07) un imprimeur susceptible d'imprimer nos arbres. Le prix serait de 21€40 pour un

tableau de 80X60 cm sur un papier de 130g. Le tableau intègre 10 générations en éventail ou 8 générations en présentation classique.

Si vous êtes intéressés, faites passer à Guy par courriel votre fichier afin qu'il le communique à l'entreprise.

*Nota : le 11 juin, Guy faisait savoir par mel que l'imprimeur pouvait également tirer les arbres sur papier « plan » c'est-à-dire moins épais et donc moins cher que ce qui a été présenté à la réunion.*

La discussion roule un bon moment sur cette question d'arbre imprimable.

On compare ainsi l'intérêt respectif de la présentation en éventail (en roue) ou classique (horizontale pour les premières générations et verticale ensuite).

Sont précisées assez longuement\*, ordinateur à l'appui, les méthodes pour obtenir un arbre ascendant, un arbre descendant ou un arbre mixte.

Il est illusoire d'obtenir un seul arbre dès lors que les recherches généalogiques ont bien avancé. Il est alors utile d'imprimer plusieurs arbres à partir de plusieurs personnes. Exemple un arbre ascendant avec pour point de départ chacun des 8 arrière-grands-parents.

## **II/ Les abonnements du club**

1°) Dans le cadre de la subvention versée annuellement par l'ATSCAF départementale nous avons décidé d'abonner le club à **Filaé** et à la **RFG** (Revue Française de Généalogie).

Mais les règles ont changé et désormais c'est au club de procéder à l'achat et de se faire rembourser ultérieurement, si la section départementale l'accepte.

2°) Pour **Filaé**, une guerre fait rage au sujet de son rachat. La lutte oppose My Heritage (société israélienne qui vient d'être elle-même rachetée par un fonds de pensions étatsunien) à Généanet. Cette dernière veut regrouper pour ses membres les indexations de Filaé avec la richesse de ses propres données collaboratives.

Il nous semble donc « urgent d'attendre » car on ne sait pas de quoi l'avenir sera fait. Nous sommes en effet actuellement en pleine tourmente judiciaire.

En outre si Filaé était racheté par Généanet il y aurait alors un tarif unique pour les adhérents. Il serait dans ces conditions inutile de nous abonner à Filaé.

3°) Nous décidons en conséquence de ne souscrire pour l'instant que **l'abonnement à la RFG**.

Il est admis que les revues seront livrées chez Gérard.

Celui-ci les utilisera pour alimenter le site de Généatscaf (<http://atscaf69gene.e-monsite.com/>) dont il est l'administrateur ou pour faire vivre les énigmes généalogiques dont il a la charge.

Cela implique que le site comprenne à l'avenir un espace adhérents où l'on trouverait les infos extraites de la RFG. Elles ne peuvent en effet être accessibles à tous pour des raisons de propriété intellectuelle.

Les numéros de la revue seront ensuite présentés aux collègues lors des réunions et seront remis à ceux qui le souhaitent avec un système de suivi pour le prêt.

Gérard est d'accord pour faire la demande d'abonnement.

*Nota : Depuis la réunion l'abonnement a bien été souscrit par Gérard. Généatscaf a immédiatement demandé le remboursement à l'ATSCAF 69. Celle-ci a donné son accord pour l'effectuer. A suivre.*

### **III/ Stage national ATSCAF de généalogie**

Danielle s'est inscrite au stage national de généalogie du 17 au 24 juillet 2021 organisé à Megève par l'ATSCAF nationale. Elle a eu raison car il est très intéressant.

Elle a acquitté pour ce faire la somme de 476€.

Le club estime normal qu'elle touche une aide de l'ATSCAF Rhône du même montant que celui attribué il y a quelques années à Gérard et Guy.

Il est donc demandé à Danielle qu'elle fasse parvenir par mel le justificatif de son paiement et nous ferons la demande à la section départementale.

*Nota : Depuis la réunion l'accord de principe pour le versement de cette somme a été obtenu de la part de notre président départemental.*

### **IV/ Le repas de fin de saison**

Après la longue période de confinement et de restrictions sanitaires il y a une nette aspiration des généatscafien(ne)s à se voir lors d'un repas au restaurant pour fêter nos retrouvailles et la fin de cette saison si particulière.

Après échanges la **date du 2 juillet** est arrêtée car elle arrange le plus de personnes.

Nous décidons de nous rendre en soirée au **Restaurant du Grand Large à Décines**. Nous pourrons manger en terrasse extérieure, face à l'eau. Il y aura possibilité de repli sur une terrasse couverte en cas de météo incertaine.

Nous pourrions y aller facilement en auto, à vélo (piste cyclable depuis la Part-Dieu) et en tram (T3) dont l'arrêt est tout proche.

La carte des menus circule parmi nous lors de la réunion pour donner une idée de l'établissement et de ses prix.

**Bernard est chargé d'effectuer la réservation. Il va le faire pour 15 personnes. Mais il faudrait rapidement lui indiquer par courriel votre venue et le nombre d'accompagnateurs. Les proches et conjoints sont évidemment les bienvenus.**

*Nota :* Depuis la réunion la réservation a été faite pour 15 personnes. Mais l'établissement demande un acompte de 20€ par personne pour confirmer cette réservation. J'envoie donc un chèque de 300€. Merci de me faire passer 20€ par convive lors de notre prochaine réunion le 22 juin.

### **V/ Echange d'expériences**

1°) Il est rappelé que les données des **recensements** sont très intéressantes, qu'elles débloquent nombre de situations mais qu'elles comportent de nombreuses erreurs. Il faut donc tout vérifier et ne rien prendre pour argent comptant.

2°) La même précaution s'applique également pour les données trouvées sur un arbre Généanet ou sur un site quelconque. Il ne faut **jamais se contenter de les copier et de recoller ces infos** sur son propre arbre. Il faut toujours vérifier ces données surtout si elles ne sont pas sourcées. C'est un peu plus long mais votre arbre sera fiable.

3°) A propos d'erreurs sur les sites, certains signalent que le site **My Heritage** est parsemé d'erreurs. A priori ce sont les conditions insatisfaisantes de saisies qui sont à l'origine de ces problèmes.

4°) Nous nous interrogeons sur le fait que tous les **décès** intervenus en France après 1970 ne soient pas présents sur la liste **de l'INSEE**. Cependant l'immense majorité d'entre eux s'y trouve et a permis de sacrées avancées dans nos arbres. Mais si quelqu'un possède l'explication sur ces omissions qu'il n'hésite pas à nous la communiquer.

5°) Jean-Marie a fait la découverte d'un site bien particulier : celui **des guillotins**. <https://laveuveguillotine.pagesperso-orange.fr/>

Même si Jean-Marie a trouvé ce qu'il recherchait, il précise que l'apport n'est peut-être pas capital pour les généalogistes...sauf si on a des ancêtres guillotins. Et encore ! La recherche patronymique n'est pas possible ; il faut donc connaître la date approximative du jugement.

## VI / Questions diverses

**Nicole** est une passionnée de photographies. Elle nous informe que son association organise une **expo photo sur le thème de la lumière du 9 au 28 juin** au centre cultural « Le Polaris » à Corbas 5 avenue de Corbetta.

Avis aux amateurs !

**La prochaine réunion du club  
aura lieu :**

**Mardi 22 juin à 16h30  
Salle S88 D  
A la Cité Administrative**